

13-10-65

# MOUVEMENT EUROPÉEN

ASSOCIATION INTERNATIONALE

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

CC/P/19

Léon Blum (1948-1950), Alcide de Gasperi (1948-1954), Robert Schuman (1948-1963)

Konrad Adenauer, Sir Winston Churchill, Comte Coudenhove-Kalergi, Jean Monnet, Paul-Henri Spaak

## CONGRES EXTRAORDINAIRE DU MOUVEMENT EUROPEEN

SECRETARIAT INTERNATIONAL

Cannes, 1-3 octobre 1965

57B, AVENUE D'AUDERGHEM, BRUXELLES 4

TÉLÉGRAMMES : UNIEUROPA

TÉLÉPHONE : 35.01.95

### RESOLUTION I

votée à l'unanimité moins  
trois abstentions

Les faits ont démontré l'efficacité des institutions communautaires qui ont permis d'aller plus vite que prévu, ils ont démontré qu'un marché en voie d'unification apporte une expansion économique sans précédent, ils ont démontré aussi que sans unité politique, les pays d'Europe sont hors d'état d'avoir une influence décisive sur les destinées du monde et sur la consolidation de la paix.

Tout ce qui a été édifié est menacé de destruction, et les espoirs de construction de l'Europe politique, dont les Communautés sont la pierre angulaire, risquent d'être gravement compromis.

Un gouvernement membre refuse, contrairement au Traité, de participer aux séances du Conseil, et risque de paralyser le fonctionnement des institutions communautaires. Ce danger doit conduire les gouvernements qui proclament leur fidélité à leur engagement européen sans que leur action échappe pour autant à toute critique, non seulement à combattre chez eux les tendances nationalistes renaissantes, mais à établir un front solidaire de sauvegarde de la Communauté, sans rechercher sur le fond un compromis aussi dangereux qu'illusoire.

Le MOUVEMENT EUROPEEN, réuni en Congrès Extraordinaire

PROCLAME qu'il n'y a pas de salut ni de garantie d'avenir pour l'Europe hors du respect des Traités dans leur esprit et dans leur lettre,

et que notamment renoncer au dialogue entre le Conseil et la Commission garante de l'intérêt général de la Communauté et celui des Etats membres, ou proroger le droit de veto au delà des échéances fixées par le Traité de la C.E.E. serait une démission fatale, de nature à bloquer l'indispensable mise en place d'une politique économique et sociale commune.

DEMANDE instamment aux gouvernements

- a) de reprendre immédiatement, même en l'absence d'un Etat membre, les réunions régulières du Conseil qui doit arrêter toutes les décisions, notamment sur les budgets, qu'appelle et que permet le Traité;
- b) de procéder immédiatement en Conseil à l'examen des dernières propositions de la Commission Economique Européenne en vue de parvenir le plus tôt possible à une décision sur le règlement financier et sur les questions en suspens de la politique agricole;
- c) de veiller dans la désignation des membres de l'Exécutif aux garanties d'indépendance prévues par le Traité.

IL AFFIRME SA CONVICTION

Que cette crise sera surmontée par la pression irrésistible des forces qui le composent et sa détermination d'accélérer le processus d'intégration et de démocratisation des institutions jusqu'à la création des Etats-Unis d'Europe.

\*\*\*\*\*

# MOUVEMENT EUROPEEN

ASSOCIATION INTERNATIONALE

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

Léon Blum (1948-1950), Alcide de Gasperi (1948-1954), Robert Schuman (1948-1963)

Konrad Adenauer, Sir Winston Churchill, Comte Coudenhove-Kalergi, Jean Monnet, Paul-Henri Spaak

SECRETARIAT INTERNATIONAL

57b, AVENUE D'AUDERGHÈM, BRUXELLES 4

TÉLÉGRAMMES : UNIEUROPA  
P/20  
TÉLÉPHONE : 35.01.95

## CONGRES EXTRAORDINAIRE DU MOUVEMENT EUROPEEN

Cannes 1-3 Octobre 1965

--:--:--:--:--:--

### RESOLUTION II

Adoptée à l'unanimité moins deux abstentions.

LE MOUVEMENT EUROPEEN :

1. REAFFIRME son but qui est de promouvoir la création d'une Europe économiquement et politiquement unie, comprenant toutes les nations libres de ce Continent, et capable de prendre sa place comme partenaire des Etats-Unis sur un pied d'égalité et d'interdépendance et de contribuer à l'expansion économique et sociale des pays en voie de développement.
2. SOULIGNE que, pour être à même de soutenir avec succès la concurrence du reste du monde, l'Europe devra concentrer et rationaliser la totalité des ressources de tous ses peuples et que, pour cette raison, il est essentiel d'élargir la Communauté Economique Européenne.

3. FAIT DONC APPEL aux gouvernements des Etats membres de la C.E.E. pour qu'ils s'efforcent de se mettre prochainement d'accord sur l'admission à la Communauté de ceux des autres pays démocratiques d'Europe, qui seraient désireux et capables d'assumer les obligations qu'impose le Traité de Rome.
  4. INVITE en même temps les gouvernements des Etats membres de l'EFTA à reconnaître que la division économique de l'Europe occidentale ne prendra fin que par leur adhésion à la C.E.E. et à fonder leur politique sur la ferme conviction qu'en temps voulu, ils en deviendront membres ou associés et à commencer immédiatement, comme acte de foi, à adapter leurs systèmes économiques à celui de la Communauté.
  5. SOULIGNE que, pour exercer une influence effective dans le monde, les nations de l'Europe doivent être en état de parler d'une seule voix sur les questions de défense et de relations extérieures et qu'elles devraient commencer à faire les premiers pas vers l'intégration politique.
  6. EST CONVAINCU que l'union politique européenne, quoiqu'il soit trop tôt de décider de la forme précise qu'elle revêtira finalement, devra se fonder sur la Communauté Economique Européenne élargie.
  7. ADRESSE son salut aux peuples de l'Europe qui, par suite de leur régime politique, se trouvent à présent coupés du courant de la pensée et de l'action européenne, et attend avec impatience le jour où ils pourront pleinement se joindre à l'oeuvre de l'unification européenne.
-

CONGRES EXTRAORDINAIRE DU MOUVEMENT EUROPEEN

Cannes, 1-3 octobre 1965

RESOLUTION III

adoptée à l'unanimité

LE MOUVEMENT EUROPEEN, réuni en Congrès extraordinaire

DECIDE d'adresser les deux résolutions qu'il a adoptées à tous les parlementaires des pays intéressés.

MANDATE son Président assisté d'une délégation pour remettre ses résolutions en mains propres aux chefs de gouvernements des Etats intéressés;

DECIDE de lancer une campagne d'opinion adaptée à la psychologie de masse tendant à démontrer la valeur et la nécessité des institutions communes européennes pour la solution des problèmes dont dépend l'avenir des nouvelles générations européennes.

INVITE le Bureau Exécutif International à prendre, dès sa prochaine réunion, toutes mesures utiles - politique et d'organisation - à l'effet de permettre au MOUVEMENT EUROPEEN de jouer le rôle qui lui revient en tant qu'instrument essentiel de pression et de mobilisation de l'opinion publique européenne tout entière.

\*\*\*\*\*